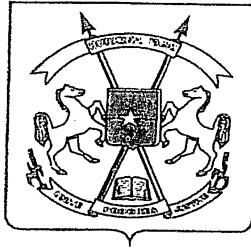


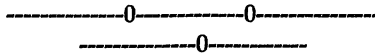
BURKINA FASO

*Mission Permanente auprès
des Nations Unies*



Unité - Progrès - Justice

**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
(ECOSOC)**



**FORUM SUR LE SUIVI DU FINANCEMENT
DU DEVELOPPEMENT**

(New York, du 22 au 25 mai 2017)

DECLARATION DU BURKINA FASO

Prononcée par

SON EXCELLENCE MONSIEUR ERIC Y. TIARE
AMBASSADEUR
REPRESENTANT PERMANENT

New York, le 23 mai 2017

(Vérifier au prononcé)

Monsieur le Président,

Permettez-moi, avant tout propos de vous féliciter pour l'ensemble des dispositions que vous avez prises pour l'organisation de ce deuxième Forum sur le suivi du financement du développement.

Je voudrais également féliciter les Co-facilitateurs, l'Afrique du Sud et la Belgique, pour l'excellente manière avec laquelle ils ont conduit les négociations sur les conclusions du présent Forum.

Ma délégation endosse les déclarations prononcées par l'Équateur au nom du G77 et la Chine, par le Bangladesh au nom des Pays les Moins Avancés et par la Zambie au nom des Pays en Développement sans Littoral.

Monsieur le Président,

L'importance du Forum sur le suivi du financement pour le développement, institué lors de la 3^{ème} conférence internationale sur le financement du développement tenue à Addis-Abeba en juillet 2015, n'est plus à démontrer.

En effet, le Programme d'Actions d'Addis Abeba dont ce Forum permet, principalement, d'apprécier la mise en œuvre, demeure le mécanisme indispensable pour réaliser le programme de développement durable à l'horizon 2030 et pour bâtir l'avenir que nous voulons.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement du Burkina Faso, déterminé à lever les obstacles qui ont, par le passé, entravé ou limité les efforts de développement du pays, a adopté en juillet 2016, un Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 avec pour objectif la **"transformation structurelle de l'économie pour une croissance forte, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous"**.

Pour financer ce plan, le Gouvernement a entrepris d'importantes réformes visant à redynamiser la mobilisation des ressources internes avec un objectif de financement interne à hauteur de 63%.

Il s'agit entre autres :

- du renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales à travers la mise en œuvre de l'échange de renseignements à des fins fiscales ;
- de l'opérationnalisation effective de la facture normalisée pour lutter contre la fraude en matière de facturation de la TVA ;
- de la mise en service d'un Système de Liaison Virtuelle pour les opérations d'Importation et d'Exportation ;
- du suivi électronique des marchandises en transit sur les principaux corridors ;
- de l'élargissement de l'assiette fiscale à travers l'institution de la taxe sur les propriétés bâties et non bâties ;
- du renforcement du dispositif de contrôle des opérations dans le secteur minier par l'élaboration d'un protocole type d'installation de postes de douane sur les sites miniers.

En 2016, ces mesures et réformes ont contribué à l'augmentation des recettes propres de plus de 16 % et la croissance économique a été de 5,9% contre 4% en 2015 et tout porte à croire que les bonnes tendances devraient se poursuivre cette année et les autres années à venir.

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso est bien conscient que ses ressources internes à elles seules ne suffiront pas à réaliser ni le PNDES 2016-2020, ni l'atteinte des ODD à l'horizon 2030.

Il a donc besoin de financements internationaux en complément.

C'est pourquoi, le Gouvernement a organisé les 07 et 08 décembre 2016 à Paris, une table ronde avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, publics et privés, dans l'objectif d'une mobilisation plus large de financements.

Parallèlement, il a poursuivi ses efforts d'implication du secteur privé dans la réalisation de ses objectifs de développement à travers le Partenariat public-privé. Dans ce cadre, les actions menées ont porté sur la mise en place d'un dispositif institutionnel et juridique et l'élaboration d'un programme de projets de partenariat public-privé dénommé «Programme PPP».

Monsieur le Président,

Comme vous l'imaginez bien, malgré tous ces efforts nationaux, de nombreux défis restent à relever et l'exemple du Burkina Faso est valable pour de nombreux pays pauvres et vulnérables.

Il nous faut donc accélérer la mise en œuvre des engagements pris dans le Programme d'Action d'Addis Abeba afin de renforcer le financement du développement.

A cet égard, et tout en saluant les pays donateurs pour leurs efforts, je les encourage à honorer leurs engagements de consacrer 0,7% de leur produit intérieur brut à l'Aide Publique au Développement. Je les exhorte en outre, à fixer une échéance pour l'engagement d'accorder 0,2% de cette Aide Publique au Développement aux Pays les Moins Avancés.

Je saisis aussi l'occasion pour réitérer ici, l'appel pour un commerce international plus juste et plus équitable, ainsi que la nécessité du réexamen de la question de la dette multilatérale, surtout pour les pays en situations particulières et vulnérables, afin de rendre cette dette plus soutenable.

Monsieur le Président,

Nous aspirons tous à l'éradication de la pauvreté et à la réalisation d'une prospérité partagée d'ici 2030. Cela est possible. Nous pouvons y arriver avec les outils dont nous disposons à savoir, le Programme d'Action d'Addis Abeba et l'Agenda de développement à l'horizon 2030.

Ce qu'il nous reste à faire c'est de prendre conscience de nos capacités, d'exploiter toutes les opportunités, de mener une action collective effective et avoir une solidarité mondiale agissante vigoureuse.

Je vous remercie.